



[\[N° 46, décembre 2002 \]](#) [\[N° 45 octobre 2002 \]](#) [\[N° 44, juin 2002 \]](#) [\[N° 43, mars 2002 \]](#)
[\[N° 42, novembre 2001 \]](#) [\[N° 41, septembre 2001 \]](#) [\[N° 40, juin 2001 \]](#) [\[N° 39, janvier 2001 \]](#)
[\[N° 38, novembre 2000 \]](#) [\[N° 37, septembre 2000 \]](#) [\[N° 36, juin 2000 \]](#) [\[N° 35, mars 2000 \]](#)
[\[N° 34, novembre 1999 \]](#) [\[N° 33, septembre 1999 \]](#) [\[N° 32, juin 1999 \]](#)
[\[N° 30, novembre 1998 \]](#) [\[N° 27, mars 1998 \]](#) [\[N° 26, décembre 1997 \]](#)
[\[N° 25, septembre 1997 \]](#) [\[N° 24, juin 1997 \]](#) [\[N° 23, mars 1997 \]](#) [\[N° 22, décembre 1996 \]](#)

N° 35, mars 2000

Sommaire du Lémaniques n° 35

[\[Qu'est-ce que l'ASL ? \]](#)
[\[Deutsch \]](#) [\[English \]](#)
[\[Situation géographique \]](#)
[\[Opération Rivières Propres \]](#)
[\[Léman Rives Propres \]](#)
[\[Campagnes \]](#) [\[Actualité \]](#)
[\[Revues Lémaniques \]](#)
[\[Dossiers de l'ASL \]](#)
[\[Recherche \]](#) [\[Sommaire \]](#)

[ORP bassin franco-genevois, je te pollue, moi non plus](#)

[Opération Rivières Propres, région genevoise, records battus !](#)

[Le point de vue de l'Administration cantonale genevoise](#)

[Le point de vue des Administrations françaises](#)

[Nouvelles de l'ASL, Asemblée générale du 30 mai 2000](#)

[N° 46, décembre 2002](#)

[N° 45 octobre 2002](#)

[N° 44, juin 2002](#)

[N° 43, mars 2002](#)

[N° 42, novembre 2001](#)

[N° 41, septembre 2001](#)

[N° 40, juin 2001](#)

[N° 39, janvier 2001](#)

[N° 38, novembre 2000](#)

[N° 37, septembre 2000](#)

[N° 36, juin 2000](#)

[N° 35, mars 2000](#)

[N° 34, novembre 1999](#)

[N° 33, septembre 1999](#)

[N° 32, juin 1999](#)

[N° 30, novembre 1998](#)

[N° 27, mars 1998](#)

[N° 26, décembre 1997](#)

[N° 25, septembre 1997](#)

[N° 24, juin 1997](#)

[N° 23, mars 1997](#)

[N° 22, décembre 1996](#)



[[Page précédente](#)] [[Page suivante](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 24.09.01



[[N° 35, page 1](#)] [[N° 35, page 2](#)] [[N° 35, page 3](#)] [[N° 35, page 4](#)] [[N° 35, page 5](#)]

N° 35, page 1

ORP - Bassin franco-genevois, je te pollue, moi non plus...

L'Opération Rivières Propres de l'ASL, une action indispensable dans le cadre de la revitalisation des cours d'eau du bassin genevois.

Les avis exprimés dans ce numéro par Jacques Lottaz, de l'Etat de Genève, ainsi que par Christophe Marmilloud, de la Communauté de communes du Genevois et Dominique Bertin, son homologue gessien, l'attestent on ne peut mieux. Opération exemplaire, elle l'est non seulement par une utilité immédiate pour l'administration, mais aussi, par sa valeur d'information et d'éducation pour les jeunes. Ce n'est pas Mme Brunshwig Graf, conseillère d'État, qui nous contredira.

Les résultats de l'Opération Rivières Propres sur le bassin genevois confirment ce que nous savions déjà depuis longtemps et qui est encore par trop visible: de nombreux rejets polluants souillent nos rivières, leur donnant par moments un look d'égoûts à ciel ouvert. Alors que la France et la Suisse se partagent plus ou moins équitablement le réseau hydrographique du bassin genevois, le nombre des rejets polluants répertoriés est nettement plus important du côté français (488 rejets) que du côté suisse (282 rejets). Ce dernier chiffre n'en reste pas moins important. En effet, on aurait pu penser que l'organisation centralisée de

- [[N° 46, décembre 2002](#)]
- [[N° 45 octobre 2002](#)]
- [[N° 44, juin 2002](#)]
- [[N° 43, mars 2002](#)]
- [[N° 42, novembre 2001](#)]
- [[N° 41, septembre 2001](#)]
- [[N° 40, juin 2001](#)]
- [[N° 39, janvier 2001](#)]
- [[N° 38, novembre 2000](#)]
- [[N° 37, septembre 2000](#)]
- [[N° 36, juin 2000](#)]
- [[N° 35, mars 2000](#)]
- [[N° 34, novembre 1999](#)]
- [[N° 33, septembre 1999](#)]
- [[N° 32, juin 1999](#)]
- [[N° 30, novembre 1998](#)]
- [[N° 27, mars 1998](#)]
- [[N° 26, décembre 1997](#)]
- [[N° 25, septembre 1997](#)]

[[N° 24, juin 1997](#)]

[[N° 23, mars 1997](#)]

[[N° 22, décembre 1996](#)]

[N° 35, page 1](#)

[N° 35, page 2](#)

[N° 35, page 3](#)

[N° 35, page 4](#)

[N° 35, page 5](#)



la protection des eaux telle qu'elle existe à Genève conduite à un constat beaucoup moins lourd que celui dressé dans les autres entités politiques dans lesquelles l'autonomie communale constitue un frein dans l'avancement des programmes d'assainissement. Cela démontre en tout cas que les problèmes sont nombreux, complexes et de ce fait difficiles à régler.

Mais heureusement les choses bougent. Collaboration bien comprise entre l'ASL et les administrations, programme de revitalisation des cours d'eau, contrats de rivières et approche transfrontalière pour le traitement des eaux usées constituent autant de signes encourageants qui permettent de rêver à des rivières poissonneuses et enchanteresses au bord desquelles il fera de nouveau bon se promener et où l'on pourra se baigner sans craindre pour sa santé. Jean-Bernard Lachavanne Président de l'ASL

L'Opération Rivières Propres de l'ASL

Une chasse aux rejets d'eaux polluées dans la nature

Pour contribuer efficacement à la lutte contre la pollution des eaux dans le bassin lémanique, l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) mène depuis 1990 une vaste campagne de sensibilisation et d'action.

Un travail de bénévoles encadrés par des spécialistes

Cette campagne consiste, avec l'aide de bénévoles, à mener une enquête le long des rivières et de leurs affluents afin de dresser l'inventaire et le cadastre des rejets polluants sauvages et des dépôts de déchets, données rassemblées sur des fiches techniques destinées aux services départementaux, cantonaux et communaux.

Évaluation du caractère polluant des rejets suspects

Les rejets sont classés en quatre catégories: 0 absence de caractère polluant visible 1 caractère polluant à confirmer 2 forte probabilité de pollution 3 pollution incontestable Les résultats ne permettent toutefois pas de déterminer la nature exacte de la pollution, ni sa gravité. Vu la difficulté de repérer et d'atteindre certains

rejets, le mérite des équipes de bénévoles tient tant à leur flair et à leur agilité qu'à leur patience et à leur endurance! Raphaëlle Juge

*Pour plus de détails, voir le n° 32 de « Lémaniques » sur ORP-Vaud.

[[Page suivante](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 24.09.01



[[N° 35, page 1](#)] [[N° 35, page 2](#)] [[N° 35, page 3](#)] [[N° 35, page 4](#)] [[N° 35, page 5](#)]

N° 35, page 2

ORP - région genevoise : records battus !

Géographie complexe au bout du lac

Le bassin genevois compte 63 rivières et ruisseaux s'écoulant sur 691 km. Parmi eux, 16 rivières totalisant 127 km de cours se jettent dans le lac et font donc partie du bassin lémanique. 47 cours d'eau se jettent dans le Rhône ou l'Arve à l'aval du lac et constituent le réseau hydrographique du bassin du Rhône genevois qui est de 564 km.

En fonction des limites administratives, 54% du cours des rivières sont français contre 46% sur sol helvétique. Les 11 cours d'eau, les plus importants, sont transfrontaliers. La plus longue rivière est l'Allondon qui, avec ses affluents, parcourt quelque 190 km et la plus courte est le Nant de Poussy qui mesure 100 m de long.

Où la gent gauloise brilla par son absence

Les rivières du bassin genevois ont été auscultées essentiellement ces cinq dernières années même si les résultats de quelques cours d'eau datent de la première moitié des années 90 (Hermance et Versoix notamment). Plusieurs centaines de bénévoles ont sillonné notre belle campagne à l'affût du tuyau suspect:

- [[N° 46, décembre 2002](#)]
- [[N° 45 octobre 2002](#)]
- [[N° 44, juin 2002](#)]
- [[N° 43, mars 2002](#)]
- [[N° 42, novembre 2001](#)]
- [[N° 41, septembre 2001](#)]
- [[N° 40, juin 2001](#)]
- [[N° 39, janvier 2001](#)]
- [[N° 38, novembre 2000](#)]
- [[N° 37, septembre 2000](#)]
- [[N° 36, juin 2000](#)]
- [[N° 35, mars 2000](#)]
- [[N° 34, novembre 1999](#)]
- [[N° 33, septembre 1999](#)]
- [[N° 32, juin 1999](#)]
- [[N° 30, novembre 1998](#)]
- [[N° 27, mars 1998](#)]
- [[N° 26, décembre 1997](#)]
- [[N° 25, septembre 1997](#)]

[[N° 24, juin 1997](#)]

[[N° 23, mars 1997](#)]

[[N° 22, décembre 1996](#)]

[N° 35, page 1](#)

[N° 35, page 2](#)

[N° 35, page 3](#)

[N° 35, page 4](#)

[N° 35, page 5](#)



scouts, classes d'élèves de tous âges, familles, associations de protection de la nature, et, parmi eux, les Français se comptaient... sur les doigts d'une main, tiens donc! Notons l'engagement exemplaire du collègue Sismondi qui, en un jour et 450 participants, a passé au peigne fin les rives de l'Allondon.

L'union fait la force

A ce jour, 187 dossiers (dont une vingtaine encore tout chauds) ont été envoyés par l'ASL à 101 communes. Vingt-trois réponses lui ont été adressées, dont aucune, et c'est une première, n'est injurieuse! Grâce au système des communautés de communes, le Genevois et le Pays de Gex ont enregistré nos résultats en bloc et se déclarent prêts à aller de l'avant (voir page 7). En Suisse, seules 15 communes se sont manifestées individuellement. Mais comme la gestion des cours d'eau genevois est dans les mains de Monsieur Rivières (Jacques Lottaz du DIAEE), on sait que ça va bouger. A suivre tout de même...

Nos rivières étouffent en traversant les centres urbains

67% des tuyaux recensés ne déversaient aucun rejet polluant au moment de l'enquête et 33% présentaient des traces de pollution plus ou moins évidentes. Cette proportion passe à 20% si on ne considère que les rejets nettement polluants. Cela représente tout de même 770 rejets, soit en moyenne environ 1 rejet par km de cours d'eau. Bien entendu, ces rejets ne sont pas répartis uniformément mais se concentrent davantage sur certaines rivières qui traversent notamment des zones urbanisées. C'est le cas, par exemple, de l'agglomération de Brens/Langin, comme le montre la carte de la situation actuelle des rejets sur le Foron.

Un havre de pureté sur ... 3 km !

C'est le cadeau de « nature (presque) inviolée » que s'octroie l'Homo genevensis : parmi les 10 rivières (8 km) exemptes de tuyaux, 5 - ne parcourant malheureusement que 3 km - détiennent la palme de la pureté car elles sont également exemptes de tout déchet. Il s'agit des ruisseaux de Château-Bloc et de Pré-Boules, des nants de la Fontaine d'Épeisses et de Vessy, ainsi que du bief de la Vieille Corbière, tous sis dans le canton de Genève à l'aval du lac.

Celles qui trinquent

Les rivières les plus gravement touchées par des rejets polluants sont aussi celles qui accueillent le plus de déchets et qui, bien sûr, sont les plus longues (85% du cours total). Elles sont transfrontalières (sauf les nants d'Avril et d'Aisy) et traversent, pour la plupart, des zones d'habitat plutôt denses. Dans un ordre décroissant de gravité, le Foron, l'Aire/Drize, la Laire, la Seymaz, le Vengeron/Gobé, la Versoix, l'Allondon et l'Hermance, suivis de la Vosogne et des nants d'Aisy, d'Avril et du Longet totalisent 90% des rejets polluants recensés et 88% des sites de décharge sauvage répertoriés.

Pauvre Foron !

239 rejets plus ou moins polluants - 6 par km - dont 88 incontestables. Le Syndicat intercommunal d'amélioration du Foron est effectivement bien inspiré de se pencher sur le sort de cette rivière assaillie de rejets et de déchets. Ouf, il était temps !



Si vous voulez voir la carte en grand, cliquez sur cette miniature (environ 570Kb)

Exprimé en fonction de la longueur du cours d'eau, ce sont en revanche majoritairement des petits nants (exception faite du Foron qui fait état d'une moyenne de 3,5 rejets par km sur un parcours de 43 km!) qui se distinguent avec plus de 3 rejets / km, le score de fréquence de 13 rejets par km étant détenu par le nant de Cherre situé sur la commune de Collonge-Bellerive (8 rejets polluants pour 600 m de ruisseau !).

A qui la faute ?

La France et la Suisse se partagent plutôt équitablement le réseau hydrographique du bassin genevois et les tuyaux répertoriés exactement dans les mêmes proportions. La différence s'accroît dans le partage des rejets polluants puisque les Suisses en abritent 283, soit 37%, contre 488 pour les Français (63%), ce qui fait une moyenne de 0,9 rejet par km de cours d'eau en Suisse versus 1,3 rejet en France. Que les grandes gueules de "G'ne" clamant que les Français polluent nos rivières mettent modestement quelques bémols dans leurs propos, il n'y a pas de quoi pavoiser !

Ratons laveurs en herbe, à vos sacs-poubelles

Croulent sous les déchets : l'Aire et la Drize, l'Allondon, le Foron, la Laire et la Versoix

Fleurent bon l'ordure : La Vosogne, la Seymaz, l'Hermance, le Vegeron/Gobé et les nants d'Avril, de Longet, d'Aisy et de Goy

Cela dit, si on creuse un peu et qu'on ne considère que les rejets incontestablement polluants (type 3), ceux-ci sont tout de même deux fois plus nombreux et 2 fois plus fréquents sur le parcours français de l'ensemble des rivières! Reconnaissons en outre, à la décharge de Genève, qu'une différence si faible, malgré un réseau d'assainissement globalement plus développé sur Suisse, est à mettre, mais seulement partiellement, sur le compte d'une densité de population qui s'intensifie au fur et à mesure que l'on s'approche de la ville de Genève.

Des noms, des noms !

Eh bien non, pas de noms... si ce n'est ceux des communes les plus méritantes (quoiqu'il s'agisse souvent de celles qui ont le moins de raisons d'avoir des problèmes !). Pourquoi ? Eh bien parce que les attitudes sont en train de changer et que les bonnes volontés se mettent en place de part et d'autre de la frontière pour partir en guerre contre la dégradation de nos rivières. Ne les décourageons pas d'emblée sous une salve de critiques et observons plutôt les actes à venir. Il sera toujours assez tôt pour aller tirer l'oreille de ceux qui auraient tendance à trop traîner! Et l'ASL veille, à bon entendeur...

Bravo donc à Carouge, Commugny, Echenevex, Etrembières, Plan-les-Ouates, Pougny, Ségny et Soral pour l'absence de rejets polluants sur les tronçons de cours d'eau qui les traversent. Pussions-nous allonger rapidement la liste car cela ne fait tout de même que 8 communes sur les 97 qui se partagent le bassin genevois ! En priorité, que les 9 communes - majoritairement françaises il faut l'avouer - qui totalisent 40% des rejets polluants (chacune d'elles entre 20 et 50) se mobilisent ! Soyons optimistes, les choses se présentent plutôt bien et, pour une fois, Français et Suisses semblent tirer à la même corde... et dans le même sens. C'est quand même la moindre des choses quand on partage de si belles rivières et un si beau lac !

Raphaëlle Juge

[[Page précédente](#)] [[Page suivante](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 24.09.01



[\[N° 35, page 1 \]](#) [\[N° 35, page 2 \]](#) [\[N° 35, page 3 \]](#) [\[N° 35, page 4 \]](#) [\[N° 35, page 5 \]](#)

N° 35, page 3

Le point de vue de l'Administration cantonale genevoise

L'Opération Rivières Propres de l'ASL, une contribution au programme de renaturation des cours d'eau et des rives du canton

[\[N° 46, décembre 2002 \]](#)

[\[N° 45 octobre 2002 \]](#)

[\[N° 44, juin 2002 \]](#)

[\[N° 43, mars 2002 \]](#)

[\[N° 42, novembre 2001 \]](#)

[\[N° 41, septembre 2001 \]](#)

[\[N° 40, juin 2001 \]](#)

[\[N° 39, janvier 2001 \]](#)

[\[N° 38, novembre 2000 \]](#)

[\[N° 37, septembre 2000 \]](#)

[\[N° 36, juin 2000 \]](#)

[\[N° 35, mars 2000 \]](#)

[\[N° 34, novembre 1999 \]](#)

[\[N° 33, septembre 1999 \]](#)

[\[N° 32, juin 1999 \]](#)

[\[N° 30, novembre 1998 \]](#)

[\[N° 27, mars 1998 \]](#)

[\[N° 26, décembre 1997 \]](#)

[\[N° 25, septembre 1997 \]](#)

[[N° 24, juin 1997](#)]

[[N° 23, mars 1997](#)]

[[N° 22, décembre 1996](#)]

[N° 35, page 1](#)

[N° 35, page 2](#)

[N° 35, page 3](#)

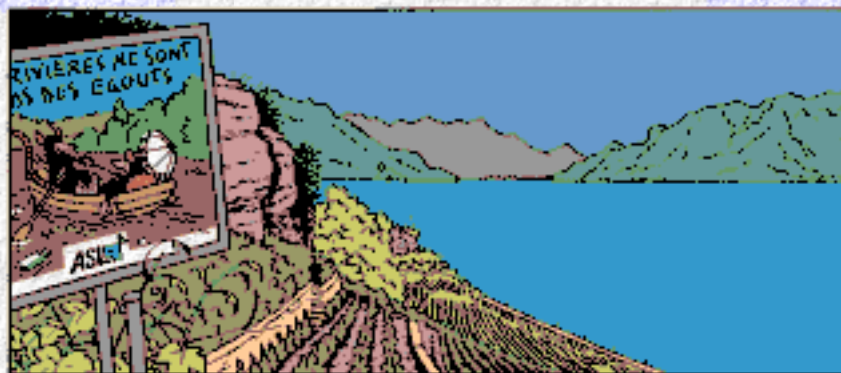
[N° 35, page 4](#)

[N° 35, page 5](#)



Le canton de Genève met en oeuvre actuellement un vaste programme de renaturation des cours d'eau et des rives. Cette action s'inscrit dans la politique globale de l'eau et fait suite aux nouvelles dispositions de la loi cantonale sur les eaux (L 2 05) du 25 avril 1997, relative à la « protection et renaturation des cours d'eau et des rives ».

Rappelons que la renaturation a pour but de protéger et de reconstituer les cours d'eau et leur paysage en favorisant la biodiversité de ces éléments dans la perspective du développement durable. Cette définition s'accompagne d'objectifs généraux à atteindre en matière de qualité des eaux, de la maîtrise du régime hydrologique des cours d'eau, de la valeur écologique globale (faune, flore), de l'aspect paysager ainsi que des fonctions de détente et de loisirs de la population.



Parmi ces objectifs,

l'amélioration de la qualité des eaux du milieu récepteur va dépendre, pour l'essentiel, du renforcement des mesures prises à la source pour limiter la pollution et d'une gestion appropriée des systèmes d'assainissement (évacuation des eaux usées et pluviales, traitement des eaux, etc.). Il y a beaucoup à attendre de la mise en

oeuvre des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE). Toutefois, les contrôles des rejets dans les cours d'eau demeurent un des moyens les plus efficaces permettant d'apprécier l'état de l'assainissement dans un secteur déterminé.

C'est là que l'Opération Rivières Propres de l'ASL, engagée dès 1990, a apporté une contribution non négligeable aux travaux du service des contrôles de l'assainissement (SCA) du département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie qui est chargé de faire supprimer toute pollution constatée.



Du constat d'une pollution au rétablissement de la situation antérieure

Le travail effectué par l'ASL n'a de valeur que si une suite y est donnée rapidement. En effet, il serait regrettable, aussi bien pour le cours d'eau que pour l'équipe qui a fait le travail sur le terrain, que les choses en restent là. Aussi, le SCA applique la procédure suivante dès réception du dossier de constats :

- contrôle complémentaire des rejets polluants signalés comme incontestables et à forte probabilité ;
- si nécessaire, concertation avec l'ASL ;
- engagement d'une prospection du réseau concerné pour rechercher la (les) cause(s) de la pollution ;
- une fois celle-ci identifiée, mise en demeure du propriétaire ou de l'exploitant de la chose pour effectuer les mesures réparatrices avec délai de réalisation ;
- à l'issue du délai, un nouveau contrôle de conformité est effectué.

Il est important de relever que cette procédure exige un engagement important de l'administration en personnel et en temps. Certains cas font même l'objet de travaux d'office, ce qui alourdit encore la procédure.

Bilan de l'Opération Rivières Propres à Genève

Au cours de la dernière décennie, les cas de pollution annoncés par l'ASL comme incontestables ou à forte probabilité ont été au nombre de 246. Sur la base de cette information, le SCA, après un nouveau contrôle suivi d'une prospection, a identifié 66 points de situations incontestables. Sur ce nombre, 44 d'entre eux ont été supprimés et 22, qui proviennent d'exutoires de stations d'épuration et de déversoirs d'orage, ont fait l'objet, au niveau des installations, de mesures d'exploitation et d'adaptation appropriées.

La différence entre le nombre de cas signalés par l'ASL et ceux confirmés par le SCA s'explique principalement par la présence, lors du passage des équipes de l'ASL, de rejets ponctuels dont les causes peuvent être attribuées à des écoulements d'eaux de route, des déversements accidentels ou par négligence de produits polluants dans les égouts d'eaux pluviales. De plus, une vingtaine de rejets sont en cours d'investigation.

Et après ?

Les travaux de l'Opération Rivières Propres présentent une situation des rejets dans un cours d'eau à un moment déterminé dans le temps. Que se passe-t-il après ? A quelle échéance de nouveaux contrôles doivent-ils être entrepris ?

A ces questions, il appartient à l'administration de planifier, selon la sensibilité des cours d'eau, le programme des contrôles à entreprendre. Dans ce but, le SCA a commencé à dresser le relevé de l'ensemble des exutoires dans les cours d'eau afin de faciliter la tâche de contrôle et de permettre à d'autres intervenants (garde-faune, police municipale, par exemple) de signaler au service précité les situations douteuses en matière de rejets.

L'Opération Rivières Propres, en plus des résultats obtenus, a développé des synergies au sein des services de l'administration. Pourquoi ne pas envisager, dans ce domaine, un partenariat pouvoirs publics/ associations ? A travailler.



L'amélioration de la qualité des eaux est l'effort de tous; le contrôle des rejets dans les émissaires en sera l'outil de mesure indispensable.

Jacques Lottaz, responsable de la renaturation des cours d'eau et des rives du canton de Genève

[[Page précédente](#)] [[Page suivante](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 24.09.01



[\[N° 35, page 1 \]](#) [\[N° 35, page 2 \]](#) [\[N° 35, page 3 \]](#) [\[N° 35, page 4 \]](#) [\[N° 35, page 5 \]](#)

N° 35, page 4

Le point de vue des administrations françaises en Haute-Savoie...

- [\[N° 46, décembre 2002 \]](#)
- [\[N° 45 octobre 2002 \]](#)
- [\[N° 44, juin 2002 \]](#)
- [\[N° 43, mars 2002 \]](#)
- [\[N° 42, novembre 2001 \]](#)
- [\[N° 41, septembre 2001 \]](#)
- [\[N° 40, juin 2001 \]](#)
- [\[N° 39, janvier 2001 \]](#)
- [\[N° 38, novembre 2000 \]](#)
- [\[N° 37, septembre 2000 \]](#)
- [\[N° 36, juin 2000 \]](#)
- [\[N° 35, mars 2000 \]](#)
- [\[N° 34, novembre 1999 \]](#)
- [\[N° 33, septembre 1999 \]](#)
- [\[N° 32, juin 1999 \]](#)
- [\[N° 30, novembre 1998 \]](#)
- [\[N° 27, mars 1998 \]](#)
- [\[N° 26, décembre 1997 \]](#)
- [\[N° 25, septembre 1997 \]](#)



La Communauté de communes du Genevois, collectivité territoriale française regroupant les 17 communes du canton de Saint-Julien, et le département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'énergie et de l'environnement du canton de Genève ont lancé conjointement un contrat de rivières. Il s'agit d'une procédure française qui permet de focaliser un certain nombre de financements sur une région donnée et à un moment donné, avec comme objectif l'amélioration des cours d'eau. Par ce biais ces deux entités souhaitent régler les problèmes majeurs touchant les cours d'eau du bassin franco-genevois et notamment ceux liés à la qualité de l'eau.

Afin de préparer cet ambitieux programme de réhabilitation, un certain nombre d'études sont nécessaires: études de diagnostic des cours d'eau concernés et études de projets. L'Opération Rivières Propres de l'ASL nous semble très intéressante dans ce contexte pour plusieurs raisons :

[[N° 24, juin 1997](#)]

[[N° 23, mars 1997](#)]

[[N° 22, décembre 1996](#)]

[N° 35, page 1](#)

[N° 35, page 2](#)

[N° 35, page 3](#)

[N° 35, page 4](#)

[N° 35, page 5](#)



- elle constitue tout d'abord la matière première permettant à nos bureaux d'études de sélectionner les rejets les plus polluants dans les cours d'eau, de les analyser et d'estimer leur impact global durant l'année ;
- elle est ensuite une aide à la décision dans le cadre des travaux d'assainissement à programmer et à réaliser d'urgence. En effet, les rejets les plus polluants peuvent provenir d'ouvrages d'assainissement ne fonctionnant pas ou de canalisations trop usagées, donc à remplacer ;
- elle permet enfin d'attirer plus particulièrement l'attention des élus et des techniciens sur les problèmes d'assainissement et leurs incidences qui peuvent quelquefois être mis à l'écart au vu de l'urgence des autres dossiers à traiter.

Pour toutes ces raisons, une telle initiative doit être encouragée par les pouvoirs publics, afin que se poursuive le travail commun entre associations et partenaires publics. La réhabilitation des cours d'eau, vaste programme, a besoin de toutes les forces disponibles pour réussir.

Christophe Marmilloud, chargé de mission à la Communauté de communes du Genevois

... et dans le Pays de Gex

Dans le cadre du contrat de rivières transfrontalier « Pays de Gex-Léman », l'inventaire des rejets effectué par l'ASL lors de l'Opération Rivières Propres, nous sera d'une grande utilité pour mener des investigations de terrain. Tout d'abord, cette action nous a permis d'avoir une photographie des cours d'eau à un instant T avec les problèmes de pollution existants.

D'autre part, un bureau d'étude aura la charge d'effectuer un diagnostic de la qualité des eaux de nos rivières transfrontalières et d'élaborer un programme d'actions. Les résultats de l'ASL serviront alors de documents de référence pour la localisation et la hiérarchisation de ces rejets. La collectivité ne peut que se féliciter de telles initiatives contribuant à la connaissance et à l'amélioration de nos milieux aquatiques.



Témoignage : deux enthousiastes sur le terrain

« Que nous étions ravis de saisir le prétexte de l'ORP pour aller patauger dans des ruisseaux que nous ne connaissions pas. Munis d'une trousse de petit chimiste, de plans des lieux à visiter, d'un grand seau, nous avons sorti de nos armoires les bottes de caoutchouc pour l'eau, et les chapeaux de paille pour le soleil et nous voilà partis.

Au cours de cette importante mission, nous avons très vite constaté l'ampleur des dégâts: sous un petit pont, sortant d'un tuyau rouillé, se déversaient en continu dans le ruisseau d'abondants effluents grisâtres, provenant d'un ancien monastère, à une demi-lieue de là. Nous faisons les mesures en nous bouchant le nez, rinçons le seau dans la rivière... Impossible d'en ôter l'épouvantable odeur. A la maison, nous relessivons à l'eau bouillante, mais ce n'est qu'après deux jours d'exposition à l'air que l'odeur est devenue plus supportable.

Dans presque toutes les rivières, en plus de rejets polluants de toutes couleurs, on trouve un désespérant inventaire de détritrus hétéroclites... Pas un raton laveur ne pourrait y survivre ».

Des rencontres roboratives !

« Le premier mouvement des riverains qui, de loin, nous voyaient pénétrer dans leur propriété, était de méfiance. Après nos explications, tous se montraient charmants: on s'informait des méthodes d'analyse de l'eau, on nous disait l'histoire de la rivière, on regrettait le temps où elle était si claire, où on y trouvait des écrevisses, des truites... On nous offrait le café, voire un coup de blanc. Même un sourcier était prêt à découvrir pour nous, avec sa baguette, tous les rejets de son périmètre de reconnaissance...

Un regret toutefois, le vol des martins-pêcheurs ne frissonne plus sur les berges. Mais nous sommes sûrs que l'Opération Rivières Propres va en ramener quelques-uns».

[[Page précédente](#)] [[Page suivante](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 24.09.01



[\[N° 35, page 1 \]](#) [\[N° 35, page 2 \]](#) [\[N° 35, page 3 \]](#) [\[N° 35, page 4 \]](#) [\[N° 35, page 5 \]](#)

N° 35, page 5

Nouvelles de l'ASL

[\[N° 46, décembre 2002 \]](#)

[\[N° 45 octobre 2002 \]](#)

[\[N° 44, juin 2002 \]](#)

[\[N° 43, mars 2002 \]](#)

[\[N° 42, novembre 2001 \]](#)

[\[N° 41, septembre 2001 \]](#)

[\[N° 40, juin 2001 \]](#)

[\[N° 39, janvier 2001 \]](#)

[\[N° 38, novembre 2000 \]](#)

[\[N° 37, septembre 2000 \]](#)

[\[N° 36, juin 2000 \]](#)

[\[N° 35, mars 2000 \]](#)

[\[N° 34, novembre 1999 \]](#)

[\[N° 33, septembre 1999 \]](#)

[\[N° 32, juin 1999 \]](#)

[\[N° 30, novembre 1998 \]](#)

[\[N° 27, mars 1998 \]](#)

[\[N° 26, décembre 1997 \]](#)

[\[N° 25, septembre 1997 \]](#)

Prilly : « Les dessous de l'eau »

Du 17 mars au 7 avril une grande exposition ouverte au public s'est tenue dans le hall du Collège du Chasseur, à Prilly. L'ASL présentait ses panneaux à côté du Musée du Léman, de la CIPEL, de la Fondation Piccard.

Genève : concept cantonal de la protection de l'environnement

Le 11 janvier, le conseiller d'État M. Robert Cramer a présenté à la presse le projet de définition de la politique environnementale dans l'optique du développement durable. Notre président, J.-B. Lachavanne, qui a participé à l'élaboration de ce concept, répondait aussi aux journalistes.

Opération Léman Rives Propres

Depuis le début de cette année plusieurs groupes, Club Plongée Loisirs de Ferney-Voltaire, Société de sauvetage de Territet, Club de Plongée d'Evian, ont inspecté des secteurs de rives. Pour terminer cette opération nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. Contactez J.-P. Wolf à l'ASL au (022) 376 80 20.

[\[N° 24, juin 1997 \]](#)

[\[N° 23, mars 1997 \]](#)

[\[N° 22, décembre 1996 \]](#)

[N° 35, page 1](#)

[N° 35, page 2](#)

[N° 35, page 3](#)

[N° 35, page 4](#)

[N° 35, page 5](#)



Nyon : rassembler, sensibiliser, préserver Action Léman 2000

Les Rotary Clubs lémaniques organisent leur traditionnelle fête consacrée au Léman le 8 juillet prochain, à Nyon. Réservez cette date, il y aura plein d'animations: stands, débats, concours et tutti quanti, et bien sûr l'ASL sera présente.

ASL 2000 : 20 ans !

Participez le 8 septembre aux 20 ans de l'ASL ! Programme détaillé dans le prochain numéro.

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'Association pour la Sauvegarde du Léman le mardi 30 mai 2000 à Genève

19h00 **Assemblée générale ordinaire** au Restaurant La Perle du Lac, rue de Lausanne 128, Genève

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 1999 (disponible sur place)
2. Rapport d'activité pour l'exercice 1999/2000
3. Rapport du trésorier et vérificateurs des comptes (comptes 1999 disponibles sur place)
4. Discussion et vote des rapports; décharge du Comité
5. Présentation du programme d'actions 2000/2001
6. Présentation des membres en vue de l'élection du nouveau comité
7. Élections : 7.1 du Comité - 7.2 des vérificateurs des comptes
8. Divers

20h00 Repas à CHF 35.-

Menu :

*Salade gourmande au magret de canard fumé
Filet de féra du lac Léman, sabayon à l'estragon, riz sauvage et légumes nouveaux
Coupe glacée aux fruits de saison*

Nous nous réjouissons de vous rencontrer en compagnie de vos amis et connaissances et vous prions d'agrèer, chers membres, nos salutations les meilleures.

Jean-Bernard Lachavanne, président et Gabrielle Chikhi-Jans, secrétaire générale

[[Page précédente](#)]

Pour envoyer un e-mail à l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cliquez sur asl@worldcom.ch

Pour toute question ou remarque concernant ce site Web, envoyez un e-mail à webmaster@osr.ch

Copyright © 2001 Association pour la Sauvegarde du Léman

Dernière modification : 06.10.00